

Manuvie *Vitalité* – lignes directrices à l'intention des conseillers

Les présentes lignes directrices ont été rédigées à l'intention des conseillers à l'égard de leur utilisation des marques de commerce dans le cadre du programme Manuvie *Vitalité*. Veuillez noter que ces lignes directrices seront appliquées rigoureusement par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Si vous avez des questions au sujet de l'une ou l'autre des lignes directrices contenues dans le présent document, veuillez communiquer avec le Soutien du programme Manuvie *Vitalité*, au 1 888 Manuvie, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h (HE), ou envoyez un courriel à manuvievitalite@manuvie.com.

Utilisation des marques de commerce de Manuvie et de Vitality

Lorsque l'on fait référence au programme Manuvie *Vitalité*, il est essentiel de mentionner que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, The Vitality Group Inc. et Destiny Health Inc. sont des entités distinctes et que chaque entité a enregistré ses propres marques de commerce. Le nom Vitalité est une marque de commerce de Destiny Health Inc. que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers que The Vitality Group et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

Les énoncés standards sur les marques suivants doivent figurer sur tous les documents qui contiennent les marques de commerce de Manuvie ou de Vitalité :

Les produits d'assurance sont établis par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. The Vitality Group Inc. offre le programme Manuvie *Vitalité* conjointement avec La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Le nom Vitalité est une marque de commerce de Destiny Health Inc. que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers que The Vitality Group et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

Veuillez passer en revue les Lignes directrices sur l'utilisation de la marque sur le site infoprep.ca pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des polices de caractères, des énoncés standards sur les marques, des marques de commerce et des symboles de marques de commerce.

Les produits d'assurance sont établis par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. The Vitality Group Inc. offre le programme Manuvie *Vitalité* conjointement avec La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Les noms « Manuvie » et « Vitalité » ne doivent pas être utilisés comme titre sur une carte professionnelle. Le programme Manuvie *Vitalité* doit être nommé ainsi dans toute les correspondances (courriels ou autre).

Le site Web vers lequel les clients doivent être dirigés en ce qui touche le programme Manuvie *Vitalité* est le site à l'intention des participants au programme Manuvie *Vitalité*, qui se trouve à l'adresse Manuvie.ca/Vitalite. C'est le seul site Web qui est affilié au programme Manuvie *Vitalité*. La création et l'utilisation d'un site ou d'une page Web et l'enregistrement de tout nom de domaine qui comprend les noms ou les documents contenus sur le site Manuvie.ca/Vitalite sont strictement interdits.

La documentation à l'intention des conseillers se trouve sur Infoprep.ca. L'équipe du soutien aux participants peut être jointe au 1 888 Manuvie du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE), ou par courriel à manuvievitalite@manuvie.com.

Utilisation des marques de commerce des partenaires de récompenses

L'utilisation dans nos documents des marques de commerce des partenaires de récompenses est strictement interdite. Même si nous avons conclu des ententes de service avec plusieurs partenaires de récompenses dans le cadre du programme Manuvie *Vitalité*, nous ne sommes pas autorisées à utiliser leurs marques de commerce dans tous nos documents.

Renseignements sur le programme Manuvie *Vitalité*

Si vous avez l'intention de communiquer à des clients de l'information au sujet du programme Manuvie *Vitalité* en ce qui touche certains contrats d'assurance précis, le contenu ayant trait à ces contrats ne peut être que le contenu qui a déjà été approuvé par nos Services juridiques et notre Service de la conformité.

Renseignements personnels

Nous avons examiné et confirmé tous les protocoles nécessaires concernant la conservation des renseignements personnels, y compris la conservation de ces renseignements à l'extérieur du Canada. Si vous avez des questions sur la conservation des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse Privacy_Office_Canadian_Division@manuvie.com (réservée aux conseillers).



The Vitality Group Inc. offre le programme Manuvie *Vitalité* conjointement avec La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Le nom *Vitalité* est une marque de commerce de Destiny Health Inc. que La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers que The Vitality Group et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.